# Document d'informations clés
## TAILOR GLOBAL SELECTION ISR (Part C)

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR GLOBAL SELECTION ISR – Part C** (le « Fonds »)
Code ISIN : FR0013406196

Initiateur du PRIIP : **Tailor Asset Management**
Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; https://www.tailor-am.com/

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés
Tailor Asset Management est agréée en France sous le n°GP90031 et règlementée par l'AMF.
**Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 10/04/2024**

*****

**VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.**

*****

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type**
Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « **Fonds** »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

**Durée**
Le fonds a été créé le 29 avril 2019 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation.

**Objectifs**
**Le FCP TAILOR GLOBAL SELECTION ISR** a pour objectif la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à son indicateur de référence composite **45% MSCI Europe NTR Eur index + 30% €STR dit ESTER + 25% MSCI World NTR Eur index**, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 4 ans en investissant à hauteur de 90% minimum en OPC ayant le Label ISR OU en OPC respectant les contraintes applicables aux fonds ayant une approche significativement engageante au sens de la position AMF 2020-03, découlant de tendances affectant durablement la société et l'économie par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG ». Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, coupons et dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, TAILOR GLOBAL SELECTION ISR cherche à optimiser le couple risque et rendement, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, en faisant varier l'exposition indirecte du portefeuille en actions, obligations et instruments du marché monétaires, par le biais d'un investissement en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européen ouverts à une clientèle non professionnelle. Il adapte son programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant ; ainsi, la répartition de l'actif peut s'écarter de la composition de son indicateur de référence.

La stratégie d'investissement est une gestion active et consiste à construire un portefeuille investi indirectement en actions et produits de taux par le biais :

- D'une sélection d'OPC réalisée au travers d'une analyse quantitative et qualitative intégrant la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » ;
- D'une approche dite « top-down », regroupant une analyse de l'environnement macroéconomique, une analyse des risques et potentiels de performances par classe d'actifs et une pondération par classe d'actifs.

S'agissant de la démarche extra-financière, notre société de gestion apporte des garanties minimales en matière de prise en compte des risques de durabilité pour les OPC gérés par :
1\ Une politique d'exclusions et de gestion des controverses qui prévoit, entre autres, des exclusions de sociétés et des seuils de tolérance dans des activités telles que les armes controversées, la production de charbon ou encore le tabac ;
2\ Un filtre ESG reposant sur un système de notation propriétaire et une réduction de l'univers d'investissement des OPC et ETF de 20% ;
3\ L'engagement et les actions de dialogue auprès des sociétés de gestion sélectionnées.

Le FCP s'engage à respecter indirectement les fourchettes d'expositions sur l'actif net suivantes :

- De 40% à 100% de l'actif net sur les marchés d'actions, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, toutes zones y compris marchés émergents.
- De 0% à 60% de l'actif net en instruments de taux du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont 50% maximum de l'actif en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB-. Le Fonds pourra détenir indirectement une position résiduelle aux obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). L'exposition résiduelle n'excèdera pas 10% de l'actif net du fonds et ne sera donc pas un moteur de performance.
- De 0% à 70% de l'actif net au risque de change sur les devises hors euro. Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le fonds s'autorise à investir de 0% à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle. 90% des OPC sélectionnés devront posséder le label d'Etat ISR OU être des OPC respectant les contraintes applicables aux fonds ayant une approche significativement engageante au sens de la position AMF 2020-03. Les OPC sélectionnés pourront être des OPC gérés par TAILOR ASSET MANAGEMENT ou une société liée.

Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options, des futures et des contrats de change à terme (négociés sur des marchés réglementés, français et étrangers) dans le but d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille aux risques actions, et/ou taux et de couvrir le portefeuille au risque de change.

La part C du FCP capitalise ses revenus. Sa devise de libellé est l'EUR. Le fonds ne bénéficie pas du label public d'Etat ISR.

**Conditions de souscriptions et de rachats**
Les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (heure de Paris) par CACEIS BANK et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J). Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats. La société de gestion a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates ». Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

**Informations pratiques**
Le dépositaire est CACEIS BANK – 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com. Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet www.tailor-am.com.

**Investisseurs de détail visés**

Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à un investissement diversifié en produits de taux et actions, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à moyen ou long terme (plus de 4 ans) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part. Tout porteur de parts doit informer immédiatement le FCP dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout porteur de parts devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ». La société de gestion se réserve le droit de refuser toute souscription de part au profit d'un porteur ayant la qualité d'« U.S. Person ». Ce refus de la part de la société de gestion devra être exercé avant le calcul de la valeur liquidative associée à la souscription concernée.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUES

| 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

**Risque le plus faible** — **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 4 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette durée de 4 ans et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :**

- Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Les titres dits « spéculatifs » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

*Période d'investissement recommandée : 4 ans*
*Exemple d'investissement : 10,000€*

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---|---|---|---|
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Scénario de tension | Rendement annuel moyen | -47.64% | -15.68% |
| | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 5,240€ | 5,060€ |
| Scénario défavorable | Rendement annuel moyen | -17.21% | -4.39% |
| | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8,280€ | 8,360€ |
| Scénario intermédiaire | Rendement annuel moyen | +2.14% | +4.25% |
| | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10,210€ | 11,810€ |
| Scénario favorable | Rendement annuel moyen | +23.60% | +7.20% |
| | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12,360€ | 13,200€ |

-Scénario défavorable : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2023
-Scénario modéré : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2022
-Scénario favorable : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2011

## QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps**

Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

| **Investissement : 10 000€** | **Si vous sortez après 1 an** | **Si vous sortez après 4 ans** |
|---|---|---|
| Coût total | 455 € | 1 276 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 4,61% | 2,87% |

(*) L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,12% avant déduction des coûts et de 4,25% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

**Composition des coûts**

| **Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie** | | **Si vous sortez après 1 an** |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | 2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible. | **Jusqu'à 250 EUR** |
| **Coûts de sortie** | La société de gestion ne facture pas de frais de sortie pour ce produit. | **0 EUR** |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| **Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation** | 2.05% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent. | **200 EUR** |
| **Coûts de transaction** | 0.09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | **9 EUR** |
| **Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions** | | |
| **Commissions liées aux résultats** | 0.03% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices.<br>Méthode : **18 % TTC de la surperformance du FCP au-delà de la performance de son indicateur de référence 45% MSCI Europe NTR EUR index + 30 €STR + 25% MSCI World NTR EUR index**, si la performance du FCP est positive.<br>La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée doit être payée à la société de gestion est de douze mois. Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidienne, la commission de surperformance est calculée et provisionnée chaque jour dans la valeur liquidative. | **3 EUR** |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**Période minimale de détention requise : 4 années**
Vous pouvez désinvestir partiellement ou en totalité chaque jour sans pénalité.
Le Fonds s'adresse à des souscripteurs qui acceptent des risques liés à la détention d'actions, obligations et instruments du marché monétaires, en titres en direct ou en OPCVM et FIA, avec une stratégie dynamique. Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la durée minimum de placement est équivalente à 4 années.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : contact@tailor-am.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet www.tailor-am.com.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Informations règlementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.
Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement est précisée dans le code de transparence disponible sur le site internet https://www.tailor-am.com/esg.
Enfin, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, l'approche extra-financière mise en œuvre dans le fonds est fondée sur un engagement significatif dans la stratégie d'investissement permettant ainsi une communication centrale sur la prise en compte de critères extra-financiers.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.